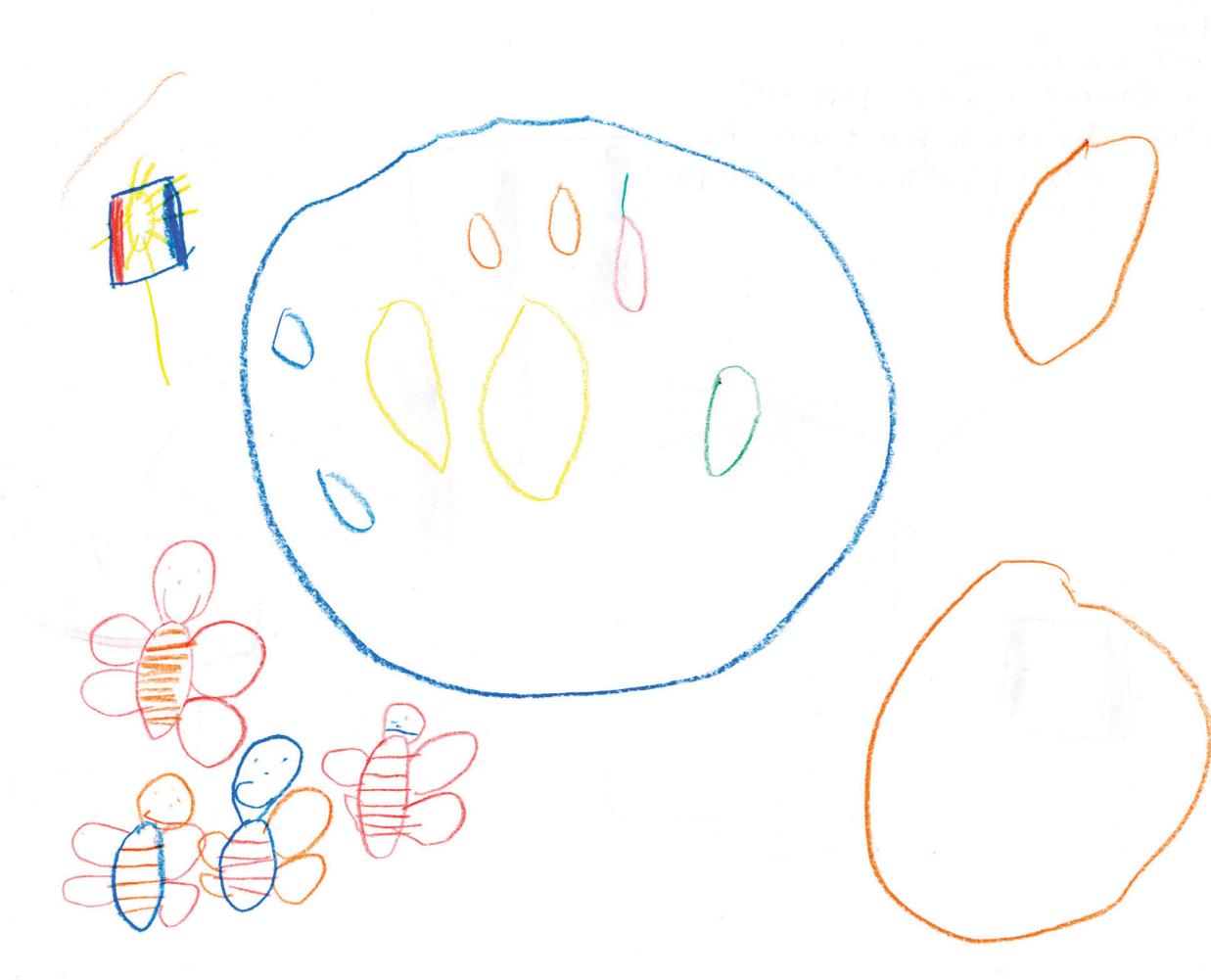


Orientation du Curriculum éducatif



Dessiné par Katherine Cormier

ORIENTATION DU CURRICULUM ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| But du Curriculum éducatif | 1 |
| Valeurs | 2 |
| Principes directeurs | 3 |
| Objectifs généraux et objectifs spécifiques | 7 |
| Principes pédagogiques | 14 |

ORIENTATION DU CURRICULUM ÉDUCATIF

L'orientation du *Curriculum éducatif* comprend le but, les valeurs, les principes directeurs, les objectifs généraux, les objectifs spécifiques et les principes pédagogiques sur lesquels repose l'action pédagogique.

Le but du *Curriculum éducatif* est de favoriser le développement dynamique, holistique et harmonieux des enfants¹ de la naissance à quatre ans, en tenant compte à la fois de leurs besoins comme êtres uniques et comme êtres sociaux.

Le développement dynamique

rappelle que les domaines de développement ne peuvent être développés de façon isolée. Les domaines sont interreliés et interdépendants. Par conséquent, le développement d'un domaine a des répercussions sur les autres.

Le développement holistique

comprend le développement socioaffectif, physique, cognitif, langagier, esthétique, culturel et identitaire de l'enfant. Un développement holistique représente plus que la somme de ses composantes. C'est une vision qui se situe au-delà des éléments constitutifs, des structures et des relations de fonction. En petite enfance, le développement holistique se réalise dans un processus dynamique, intégré et continu.

Le développement harmonieux

renvoie à la notion d'équilibre dans le développement de l'enfant. Aucun domaine de développement ne sera privilégié par rapport à un autre.

¹ Dans le présent document, le terme « enfant » ou « jeune enfant » fait toujours référence aux enfants âgés de moins de cinq ans, incluant ceux qui sont doués ou qui ont des besoins particuliers. Le terme comprend à la fois les enfants francophones ou de parents ayants droit.

VALEURS

Les valeurs que nous voulons éveiller chez le jeune enfant relèvent de deux grandes catégories : les valeurs de nature individuelle et celles de nature sociale.

| Les principales valeurs de nature individuelle | Les principales valeurs de nature sociale |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. l'accomplissement de soi ;2. le plaisir de découvrir, d'apprendre et de créer ;3. l'initiative et la créativité ;4. l'autonomie et la responsabilisation ;5. la conscience de ses capacités, de ses talents, de ses forces et de ses défis. <p>Le génie ne fait rien qu'apprendre d'abord à poser des pierres, ensuite à bâtir. (Nietzsche)</p> | <ol style="list-style-type: none">1. la conscience et la fierté de son identité linguistique et culturelle ;2. l'entraide, le respect, la solidarité et la coopération ;3. la compréhension et l'appréciation de la diversité ;4. l'éveil aux influences transgénérationnelles² et à la conscience collective et écologique³ ;5. la conscientisation quant à la protection et au respect que l'on doit porter à l'environnement ;6. la justice sociale et la paix sous toutes leurs formes. |



² Selon Ancelin Schützenberger A. (1993), les influences transgénérationnelles sont les transmissions de manières d'être ou de faire familiales, conscientes ou inconscientes, à travers les générations (*Aïe, mes aïeux!* Paris : Desclée de Brouwer, p. 170).

³ Étude des milieux où vivent des êtres vivants ainsi que les rapports de ces êtres entre eux et avec le milieu (Petit Robert, 1996, p. 711).

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs du Curriculum éducatif sont des règles d'action ou des éléments qui assurent la qualité des interactions entre les enfants et l'éducatrice. Les principaux principes directeurs dans la mise en application du présent curriculum sont les suivants :

| PRINCIPES DIRECTEURS | ACTIONS QUI EN DÉCOULENT |
|---|---|
| <p>1. Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Leur contribution est un complément essentiel à l'intervention éducative.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de l'expertise et des connaissances des parents dans ses interventions pédagogiques ; • Considérer le parent comme coéducateur de l'enfant ; • Avec les parents, suivre les progrès de l'enfant (savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-vivre ensemble) ; • Inviter les parents à participer au processus d'évaluation (le portfolio) ; • Informer les parents de tout changement dans le comportement de l'enfant et demander leurs conseils ; • Se mettre d'accord avec le parent pour que les exigences et les manières de faire soient cohérentes avec celles du foyer ; • Exploiter les connaissances antérieures des enfants. |
| <p>2. L'enfant est le premier agent de son développement. Il est actif dans la construction de ses connaissances, de ses habiletés et de ses attitudes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respecter le rythme et le style d'apprentissage de l'enfant ; • S'assurer que les activités éducatives et les projets éducatifs soient appropriés à son développement ; • Offrir à l'enfant de nombreuses occasions d'exercer ses nouvelles habiletés ; • Valoriser les différentes formes d'expression : le dessin, la danse, la sculpture, la photographie, la musique (vocale et instrumentale), le mime, l'écrit (le gribouillis), le théâtre... ; • Mettre à la disposition de l'enfant des activités et des projets enrichissants et de nature à faire comprendre le monde qui l'entoure, y compris celui des symboles ; • Favoriser le développement de l'enfant dans tous les domaines ; • Enrichir les capacités d'observation de l'enfant ; • Offrir un milieu riche, stimulant, accueillant et sécuritaire ; • Valoriser et réinvestir les découvertes, les apprentissages et les créations de l'enfant ; • Fournir de nombreuses occasions pour que l'enfant vive des expériences directes avec la nature et son environnement (manipulations, expérimentations) ; • Favoriser les interactions sociales (échanges, discussions...) ; • Soutenir l'enfant dans le développement de ses habiletés d'autoévaluation. |

| | |
|--|---|
| <p>3. Une stimulation appropriée, des mesures de soutien adéquates et des interventions propices, mais sans ingérence, favorisent l'apprentissage chez l'enfant, de même que son développement holistique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Intervenir selon le niveau de développement de chaque enfant et à des moments stratégiques de son processus de découverte, d'apprentissage et de création ; • Interpréter correctement les signes et les manifestations du comportement de l'enfant et intervenir en conséquence ; • Favoriser le sentiment d'appartenance au groupe ; • Documenter, avec l'enfant, ses découvertes, ses apprentissages et ses créations ; • Installer des routines de sommeil, d'alimentation, de retour au calme... ; • Fournir des défis qui se situent dans la zone de développement proximal de l'enfant et accompagner ces défis par l'étaiyage approprié. |
| <p>4. La relation éducatrice–enfant exige le respect inconditionnel du processus d'apprentissage de l'enfant.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respecter et valoriser le milieu familial, culturel et communautaire de l'enfant ; • Être consciente que la qualité de la relation éducatrice–enfant détermine la qualité des interventions pédagogiques ; • Développer une relation d'attachement sécurisée avec chaque enfant ; • Jouer avec l'enfant, parler avec lui, avoir des interactions affectives et sociales fréquentes. |
| <p>5. L'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes appropriées au développement du jeune enfant lui permet de vivre pleinement son quotidien en français.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Développer les savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-vivre ensemble des enfants en français ; • Faire découvrir à l'enfant le monde artistique et culturel francophone ; • Soutenir les découvertes, les apprentissages et les créations de l'enfant en français ; • Fournir de nombreuses occasions pendant lesquelles l'enfant pourra s'exprimer en français ; • Favoriser le sentiment d'appartenance au groupe et à la communauté francophone. |
| <p>6. L'acquisition des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire et des savoir-vivre ensemble s'actualisera dans un esprit d'appropriation par le jeune enfant.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Fournir de nombreuses occasions pour que l'enfant développe ses savoirs, ses savoir-être, ses savoir-faire et ses savoir-vivre ensemble et qu'il les réinvestisse (les applique) dans de nouvelles situations de découverte, d'apprentissage et de création ; • Favoriser la connaissance et la découverte du monde matériel et naturel de l'enfant ; • Aider l'enfant à développer des stratégies de résolution de problèmes (résoudre des conflits, prendre des décisions) ; • Favoriser le développement d'habiletés métacognitives (l'enfant apprend progressivement à être conscient de ses réflexions et de ses stratégies cognitives). |

La relation éducatrice–enfant exige le respect inconditionnel du processus d'apprentissage de l'enfant.

| | |
|--|---|
| <p>7. Le jeune enfant a besoin d'une pédagogie du jeu pour apprendre et se développer harmonieusement. (Par pédagogie, nous entendons toute intervention pédagogique employée par une éducatrice pour développer des connaissances, des habiletés et des attitudes favorables chez le jeune enfant.)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que le jeu demeure le moyen privilégié de découverte, d'apprentissage et de création ; • Accueillir chaque enfant avec ses richesses et étant digne de respect ; • Favoriser chez l'enfant le développement du sentiment d'appartenance au groupe ; • Donner aux enfants de nombreuses occasions de jouer ensemble et de collaborer à des projets communs ; • Pratiquer une pédagogie éclectique ; • S'assurer que chaque enfant ait la place qui lui revient ; • Fournir des occasions à l'enfant pour qu'il réalise des activités et des projets interdisciplinaires qui développent la motivation, l'autonomie et l'engagement ; • Mettre en pratique les moyens pour favoriser l'activité ludique. |
| <p>8. L'enfant apprend plus facilement lorsqu'il est en bonne santé mentale et physique et lorsqu'il se sent en sécurité et respecté.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Assurer un climat socioaffectif de qualité ; • Être à l'écoute des besoins de l'enfant ; • Assurer une alimentation qui réponde aux besoins de santé et de développement du jeune enfant ; • Soutenir le développement des habitudes de relaxation et d'exercices physiques chez l'enfant ; • Permettre aux enfants de prendre des décisions et de les exécuter ; • Être à l'écoute lorsque l'enfant exprime ses sentiments ; • Aider l'enfant à développer des moyens et des stratégies de gestion de son comportement ; • Permettre à l'enfant de faire des choix et de prendre des décisions ; • Souligner les succès et les réussites de l'enfant. |
| <p>9. L'acquisition des habiletés langagières et la construction de son identité culturelle et linguistique constituent la toile de fond qui sous-tend les apprentissages du jeune enfant et favorise son épanouissement personnel.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement des six déterminants de l'identité culturelle et linguistique ; • Aider l'enfant à découvrir et à apprécier les manifestations culturelles et francophones de sa communauté ; • Aider l'enfant à développer une fierté de son identité linguistique et culturelle (découvrir et apprécier les arts, le théâtre, la littérature, la sculpture et autres réalisations ...) ; • Permettre à l'enfant de verbaliser, en français, ses observations, ses réalisations de même que le processus pour y arriver. |

L'enfant apprend mieux lorsqu'il est en bonne santé mentale et physique et lorsqu'il se sent en sécurité et respecté.

| | |
|--|---|
| <p>10. Le processus dans lequel le jeune enfant s'investit est la source de ses apprentissages et de son développement</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Faire participer l'enfant à la planification, à la réalisation et à l'évaluation des projets éducatifs et des activités éducatives ; • Faire participer l'enfant au choix des règles de vie ; • Fournir des occasions pour que l'enfant poursuive les pistes de recherche qui l'intéressent ; • Tenir compte des champs d'intérêt et des besoins de l'enfant ; • Tenir compte des styles d'apprentissage de l'enfant ; • Poser des questions ouvertes pour favoriser la réflexion ; • Valoriser les progrès de l'enfant. |
| <p>11. L'intervention éducative doit être appropriée au développement de l'enfant et doit respecter son rythme et son style d'apprentissage.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte du développement de l'enfant dans ses interventions ; • Tenir compte des styles d'apprentissage privilégiés par l'enfant ; • Respecter le rythme de fonctionnement de chaque enfant ; • Mettre à profit les connaissances antérieures de l'enfant ; • Réinvestir les habiletés déjà acquises ; • Discuter avec l'enfant pour lui permettre d'établir des liens, d'organiser ses pensées, d'évaluer où il en est et de faire des choix quant au prolongement de son jeu, de son activité ou de son projet. |
| <p>12. L'enfant est naturellement curieux. Il veut et peut découvrir, apprendre et créer.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Intervenir en étant convaincue que l'enfant peut et veut découvrir, apprendre et créer ; • Aider l'enfant à trouver les réponses à ses questions ; • Encourager l'enfant à poser des questions pertinentes à la réalisation de ses projets ou de ses activités ; • Encourager l'enfant à poursuivre les pistes de recherche qui l'intéressent ; • Valoriser les réalisations de l'enfant ; • Intégrer les différents domaines de connaissance : les arts (la danse, le théâtre, la musique : vocale et instrumentale, le chant, les comptines, les arts visuels : sculpture, dessin peinture...), les sciences (sciences humaines et sciences naturelles), la littérature et le langage oral et écrit (littérature enfantine, poésies, contes, documentaires) ; • Aménager le milieu (zones intérieures et extérieures) pour favoriser la découverte, l'apprentissage et la création. |
| <p>13. Durant la période de la petite enfance, le profil de développement comporte des variations importantes propres à chaque enfant.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respecter le rythme de développement de chaque enfant ; • Soutenir l'enfant dans la gestion de son comportement ; • Ne jamais comparer les enfants entre eux ; • Valoriser les savoirs, les savoir-être, les savoir-faire et les savoir-vivre ensemble de chaque enfant. |

14. La diversité culturelle et linguistique constitue une richesse à développer et à explorer.

- Aider l'enfant à découvrir les richesses de la diversité linguistique et culturelle ;
- Amener l'enfant à apprécier les manifestations culturelles autres que celles de sa propre culture ;
- S'intéresser aux arts et à la culture d'ailleurs en lien avec les manifestations artistiques et culturelles de la communauté francophone.

Dans le Curriculum éducatif, les droits de l'enfant⁴ s'ajoutent aux principes directeurs afin d'en renforcer la pertinence et d'en éclairer l'orientation.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF GÉNÉRAL 1

Favoriser l'engagement actif de l'enfant dans l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes favorables à son développement holistique.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- manipuler les objets et les concepts (manipulation physique et manipulation mentale)
- utiliser tous ses sens pour découvrir, pour apprendre et pour créer
- approcher les défis avec confiance et de façon globale
- exploiter les possibilités de son milieu pour répondre à ses questions
- trouver des renseignements et du matériel pour répondre à ses besoins particuliers de découverte, d'apprentissage et de création
- se sentir protégé et vivre dans un milieu accueillant, riche, sécurisant et sécuritaire
- développer un sentiment de contrôle sur ses apprentissages, ses découvertes et ses créations ainsi qu'un sentiment d'appartenance à leur égard
- construire des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire et des savoir-vivre ensemble dans tous les domaines de son développement
- créer sa propre connaissance du monde matériel et naturel

⁴ La *Convention relative aux droits de l'enfant* a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989. Le texte intégral est diffusé par le Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1991.

- apprécier et respecter son milieu de vie
- répondre à ses besoins de découverte, d'apprentissage et de création en intégrant les connaissances provenant d'autres domaines : les arts (la danse, le théâtre, la musique, le chant, les comptines, les arts visuels : sculpture, dessin, peinture...), les sciences (sciences naturelles, sciences humaines et mathématiques), le langage oral et écrit (littérature enfantine, contes, documentaires) ou autres

OBJECTIF GÉNÉRAL 2

Développer chez l'enfant, le goût et le plaisir de découvrir, d'apprendre et de créer.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- développer une motivation intrinsèque
- prendre soin de lui : alimentation, repos, propreté, exercices physiques, détente...
- devenir autonome
- devenir un apprenant pour la vie
- déterminer ses buts personnels en matière de découvertes, d'apprentissages et de créations
- développer sa curiosité et son goût de l'exploration qui sont valorisés, soutenus et maintenus par son engagement actif et par un personnel compétent
- explorer, découvrir, apprendre et créer dans une approche ludique et naturelle

OBJECTIF GÉNÉRAL 3

Respecter, en tout temps, le processus de découverte, d'apprentissage et de création de l'enfant.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- être attentif à toutes les étapes de son processus d'apprentissage et non seulement au produit final
- approfondir ses apprentissages en explorant à fond les sujets qui l'intéressent
- développer progressivement des concepts d'espace et de temps

- accepter ses erreurs comme sources d'apprentissage et de défis à relever
- se faire confiance
- se sentir respecté et soutenu dans ses découvertes, ses apprentissages et ses créations
- penser de façon logique
- suivre une démarche scientifique
- accepter et respecter son rythme et son style d'apprentissage

OBJECTIF GÉNÉRAL 4

Faire vivre à l'enfant des expériences d'apprentissage favorables à la construction de son identité linguistique et culturelle.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- connaître et valoriser sa langue et sa culture
- développer un rapport positif avec sa langue et sa culture
- connaître l'histoire de son groupe culturel et linguistique
- connaître les valeurs et les croyances de sa famille et de sa communauté
- développer un sentiment d'appartenance à son groupe linguistique et culturel
- développer une fierté d'appartenir à son groupe culturel et linguistique
- vivre en français à la garderie et dans la communauté
- apprécier les autres cultures présentes dans sa communauté
- apprécier le patrimoine mondial

OBJECTIF GÉNÉRAL 5

Amener l'enfant à faire des choix et à participer aux prises de décision, à la fois dans les apprentissages poursuivis, dans la façon de les poursuivre et dans le choix des personnes avec qui il les poursuit.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- exprimer son opinion lors des prises de décisions collectives
- écouter les opinions des autres, les respecter et les prendre en considération

- prendre des décisions concernant les règles de vie, les activités de routine et les activités de groupe
- faire des choix et prendre des décisions en tenant compte de ses champs d'intérêt, de ses besoins, de ceux des autres et du bien commun du groupe
- évaluer la pertinence de ses choix pour atteindre ses objectifs
- choisir les moyens pour réaliser ses projets
- respecter les critères d'un comportement acceptable
- régler des conflits en collaboration avec les autres
- sentir qu'il a sa place et que ses opinions et ses idées sont importantes pour les autres
- avoir confiance en lui
- développer une autorégulation
- être responsable de ses choix et de ses décisions en matière d'apprentissage, de santé et de bien-être physique (bonnes habitudes alimentaires, exercices physiques, repos, relaxation...), de bien-être psychologique et de relations sociales
- respecter les principes et les pratiques démocratiques

OBJECTIF GÉNÉRAL 6

Permettre à l'enfant de vivre des expériences de découverte, d'apprentissage et de création, individuellement, en petit groupe ou en grand groupe.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- réaliser différentes tâches de différentes façons
- travailler en équipe
- différencier les tâches qui se font mieux individuellement, en petit groupe ou en grand groupe
- connaître les avantages et les désavantages du travail individuel, du travail en petit groupe ou en grand groupe
- développer les compétences nécessaires pour établir et maintenir des relations positives avec les autres
- collaborer, coopérer et partager
- dialoguer et apprécier les idées des autres
- développer un concept de solidarité avec les autres, quelque soit leur sexe, leur race, leur langue, leur culture ou leurs besoins particuliers
- enrichir son concept du monde au contact des autres

OBJECTIF GÉNÉRAL 7

Conscientiser l'enfant à la richesse de la diversité.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- connaître l'existence d'autres langues, d'autres cultures, d'autres peuples et d'autres pays
- se sensibiliser aux différences langagières et aux pratiques des groupes culturels autres que le sien
- reconnaître la diversité dans les nombreuses manifestations de la race humaine (peinture, sculpture, danse, musique, chant, littérature, théâtre...)
- connaître, valoriser et respecter les autres dans leur diversité
- valoriser la richesse inhérente à la diversité
- connaître, évaluer et valoriser sa place dans la pluralité du monde
- s'acquitter de ses responsabilités relativement au bon fonctionnement de la garderie
- reconnaître et agir pour changer les pratiques discriminatoires
- développer un concept de justice et d'équité

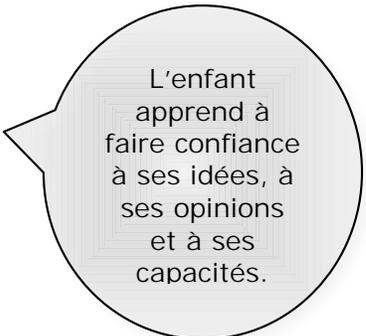
OBJECTIF GÉNÉRAL 8

Développer et favoriser la créativité et l'initiative.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- chercher de nouvelles façons d'exploiter le matériel pour réussir ses activités ou ses projets
- explorer et expérimenter à partir d'une variété de moyens d'expression : l'art (dessin, sculpture, peinture...), la musique, le théâtre, le mime, la danse, la création littéraire, le jeu dramatique ou autre
- penser de façon divergente
- exprimer ses idées, ses sentiments, ses émotions et ses opinions par différents moyens d'expression



L'enfant apprend à faire confiance à ses idées, à ses opinions et à ses capacités.

- faire confiance à ses idées, à ses opinions et à ses capacités
- prendre plaisir à ses créations et à ses découvertes
- valoriser le résultat de ses efforts
- apprécier le beau, la diversité et l'originalité
- trouver plusieurs solutions à un même problème ou à une même situation problématique
- valoriser ses différences, ses talents et ses habiletés personnelles
- apprécier les créations artistiques et les idées originales des autres
- prendre en main (ou à être responsable de) ses apprentissages

OBJECTIF GÉNÉRAL 9

Faire vivre à l'enfant des expériences d'apprentissage basées sur ses champs d'intérêt, son niveau de développement et ses connaissances antérieures, que celles-ci soient de nature linguistique, culturelle, familiale ou communautaire.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- enrichir et élargir ses champs d'intérêt
- connaître et apprécier ses forces, ses talents et ses défis
- développer des connaissances, des habiletés et des attitudes à partir de ses connaissances antérieures provenant des domaines linguistique, culturelle, familiale et communautaire
- interpréter ses défis comme une occasion favorable pour apprendre du nouveau
- se valoriser et se respecter comme individu
- développer une confiance en lui comme apprenant

OBJECTIF GÉNÉRAL 10

Favoriser l'acquisition de stratégies cognitives supérieures et métacognitives.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- verbaliser ses observations et ses réalisations
- verbaliser ses stratégies de découverte, d'apprentissage et de création

- réfléchir, discuter, comparer, classer, planifier, estimer et évaluer
- formuler et vérifier ses hypothèses
- résoudre des problèmes
- développer des stratégies pour l'exploration active de son environnement
- reconnaître les stratégies qu'il utilise
- choisir les stratégies les plus appropriées à la réalisation d'une activité ou d'un projet
- se considérer et se valoriser comme un apprenant efficace

OBJECTIF GÉNÉRAL 11

Favoriser la communication sous toutes ses formes, authentique et génératrice de savoirs, de savoir-être, de savoir-faire et de savoir vivre ensemble.

PRINCIPAUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'enfant apprend à :

- développer et enrichir son langage oral pour exprimer ses pensées, ses idées, ses opinions, ses besoins, ses désirs, ses sentiments et ses émotions de façon appropriée et respectueuse des autres
- reconnaître et interpréter les actions et les réactions des autres
- communiquer par divers moyens : la parole, le dessin, l'écrit, la danse, la musique, le chant, le mime, le théâtre (jeu de marionnettes...), le jeu symbolique ou autres
- apprécier les différents moyens d'expression chez les autres
- connaître et interpréter les symboles, y compris ceux de l'écrit
- favoriser de meilleures relations sociales en écoutant les autres avec respect, avec attention et avec le désir de comprendre leur message
- respecter les opinions différentes de la sienne
- solliciter les opinions et les idées des autres lorsque approprié
- développer de nouvelles idées en comparant les siennes à celles des autres et, lorsque pertinent, en intégrant les idées des autres aux siennes
- valoriser la richesse des idées des autres
- se sentir valorisé et respecté par l'écoute active des éducatrices et celle des autres enfants
- développer des relations interpersonnelles réelles et vraies avec les éducatrices et les autres enfants

L'estime de soi est une composante de l'équilibre psychique des individus, répondant au besoin de reconnaissance par soi-même et par autrui. C'est un élément qui évoque la capacité de s'affirmer, de se regarder en face, d'assumer ses torts et ses regrets, de s'aimer soi-même et ainsi d'avoir confiance en soi. *Wikipédia, l'Encyclopédie libre.*

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Le Curriculum éducatif propose sept principes pédagogiques qui découlent des théories d'apprentissage les plus pertinentes au domaine de la petite enfance⁵. Les théories sont celles de John Bowlby⁶ et de Mary Ainsworth⁷, de John Dewey⁸, de Jean Piaget⁹, de Lev Vygotsky¹⁰, de Erik Erikson¹¹, de William Glasser¹², de Urie Bronfenbrenner¹³ et de Howard Gardner¹⁴.

L'espoir est à notre portée lorsqu'un enfant reçoit tout ce dont il a besoin pour s'épanouir.
(Gilles Julien)

Principe pédagogique 1

Le développement harmonieux de l'enfant est lié à la qualité des soins reçus

Selon la théorie de l'attachement décrite par Bowlby et Ainsworth, les soins de qualité prodigués dès la naissance par les parents ou leurs substituts aident l'enfant à développer la confiance dont il a besoin pour explorer son monde. Son exploration favorise le développement cognitif et l'acquisition de compétences sociales. Les éducatrices peuvent faciliter le développement de l'attachement et de la confiance par des interactions affectueuses, régulières, fiables et authentiques.

Principe pédagogique 2

L'importance pour l'enfant de vivre sa vie d'enfant

L'éducation progressive de Dewey met l'accent sur l'expression, l'individualité, l'autonomie, l'expérience et la continuité dans le processus d'apprentissage de l'enfant. Dewey conçoit l'éducation comme un processus d'actualisation du potentiel de l'individu dans sa vie quotidienne.

⁵ Ces théories sont expliquées dans la deuxième partie du Curriculum éducatif : Fondements théoriques.

⁶ Bowlby, J. (1978). *Attachement et perte*. Paris : Presses universitaires de France.

⁷ Ainsworth, M. (1979). Infant-mother attachment. *American Psychologist*, 34, 932-937.

⁸ Dewey, J. (1990, réédition). *Démocratie et éducation*. Paris : Éditions Colin.

⁹ Piaget, J. (1980). *La psychologie de l'enfant*. Paris : Presses universitaires de France.

¹⁰ Vygotski, L. (1997). *Pensée et langage*. Paris : La Dispute.

¹¹ Erikson, E. (1974, 2^e édition). *Enfance et société*. Paris : Librairie Liaisons.

¹² Glasser, W. (1997). *La théorie du choix*. Montréal : Édition de la Chenelière.

¹³ Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

¹⁴ Gardner, H. (1999). *Intelligence reframed: Multiple intelligences for the 21st century*. New York: Basic Books.

Principe pédagogique 3

L'enfant est actif dans la construction de ses savoirs

Selon Piaget, pour apprendre, l'enfant a besoin d'agir. Cette action peut être mentale ou physique. De sa théorie découle l'importance de la construction des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire et des savoir-vivre ensemble à partir d'expériences authentiques, c'est-à-dire d'expériences qui ont une signification réelle pour l'enfant.

Principe pédagogique 4

L'interaction sociale et la culture ont une forte influence sur le développement de l'enfant

De la théorie de Vygotsky ressort l'importance de l'interaction sociale et de la culture pour le développement cognitif, langagier et social de l'enfant. Ces concepts exigent que l'éducatrice respecte la culture d'origine de l'enfant et ses connaissances antérieures. C'est dans un milieu linguistiquement et culturellement riche que le développement optimal de l'enfant est davantage favorisé.

Principe pédagogique 5

L'enfant a des besoins de développement fondamentaux qu'il faut reconnaître et respecter

La théorie psychosociale d'Erikson, la théorie des besoins de Maslow¹⁵ et la théorie du contrôle de Glasser sont centrées sur les besoins socioaffectifs et sur les effets de ces besoins dans l'évolution personnelle de l'enfant. Les concepts qui découlent de ces trois théories guideront les éducatrices dans leur compréhension du développement socioaffectif des enfants, de leur vécu et de leur comportement.

Principe pédagogique 6

L'écologie du développement humain

La théorie de Bronfenbrenner (1979) démontre que le développement de l'enfant est influencé par les différents systèmes et sous-systèmes sociaux dont lui et sa famille font partie. L'approche écologique qui en découle met en évidence le principe que les parents sont des partenaires indissociables de toute intervention visant à assurer le développement holistique, dynamique et harmonieux du jeune enfant¹⁶.

¹⁵ Maslow, A. (1968, 2^e édition). *Toward a psychology of being*. Virginia, É-U. : Van Nostrand.

¹⁶ Hamel, M. (1995). Les services d'éducation et d'intervention pour la petite enfance. In N. Roy, *Éducation et intervention au préscolaire*, p. 9. Montréal : Gaétan Morin.

Principe pédagogique 7
Chaque enfant est un être unique.
Il possède sa façon à lui de comprendre le monde qui
l'entoure

La théorie récente des intelligences multiples de Gardner suscite beaucoup d'intérêt dans le monde de l'éducation de la petite enfance. Cette théorie a le mérite de respecter les styles d'apprentissage de l'enfant.



Notes _____
